

Monsieur le Directeur,

Ce refus de faire paraître notre document sur le panneau d'affichage réservé aux associations, ne nous semble pas très adroit mais nous respecterons votre décision.

Les afficheurs anonymes, qui se manifestent chaque fois que l'ONF intervient dans notre bois, n'auront pas la délicatesse de vous demander de bien vouloir apposer une information renseignant les usagers sur les travaux forestiers à venir. Comme d'habitude, leurs écrits sur vos panneaux, sur les arbres abattus, ne seront pas limités à un affichage localisé et leurs commentaires ne seront pas toujours « tendres » à votre égard. Mais peut-être préférez vous ces manifestations anonymes, qui créent parfois de la part de certains usagers un sentiment qui vous est favorable ? Quoi qu'il en soit, votre DG ne pourra pas vous reprocher un certain laxisme en autorisant une association à afficher ses points de vue sur vos décisions, et c'est peut-être ce qui est important à vos yeux.

Heureusement nous disposons d'autres moyens pour diffuser cette affiche et nous les utiliserons.

Avec nos regrets devant ce nouveau manque de considération, nous vous prions d'agréer, M. le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour les ABSC,

Le Président Roland Cadin

Le Vice-Président Daniel Gutzwiller.